

# Chapitre 5

## Conclusion

Le Document de mise en candidature démontre que la rivière des Outaouais possède un caractère patrimonial culturel exceptionnel et répond à tous les critères de sélection et d'intégrité relatifs au patrimoine culturel établis par le RRPC pour la mise en candidature d'une rivière au Réseau. La rivière des Outaouais est donc admissible à la mise en candidature au RRPC sur la base de ses exceptionnelles valeurs patrimoniales culturelles.

La rivière des Outaouais apportera une contribution majeure au RRPC, puisqu'elle représente plusieurs exemples de thèmes du patrimoine culturel de façon plus importante que toute représentation actuelle dans le cadre du Réseau. La valeur historique et politique exceptionnelle de la rivière en tant que voie d'accès au continent, témoin de l'exploration et du commerce des fourrures et axe central de la capitale nationale justifie la demande de désignation la rivière des Outaouais en tant que RPC.

Le Document de mise en candidature illustre en outre les exemples exceptionnels de représentation des valeurs patrimoniales naturelles et des valeurs récréatives que possède la rivière des Outaouais. Comme la rivière ne peut satisfaire les critères d'intégrité naturelles du RRPC qui ont trait aux ouvrages de retenue, sa mise en candidature au RRPC ne repose pas sur ses valeurs naturelles exceptionnelles.

La désignation éventuelle de la rivière des Outaouais permettra de protéger, d'améliorer et de promouvoir davantage le patrimoine culturel et naturel de la rivière. L'importante participation des résidents et des parties intéressées aux réunions qui se sont tenues tout au long de la rivière témoigne de l'intérêt et de la motivation de tous à l'égard de la protection de la rivière par sa désignation. Des groupes de travail, formés pour préparer l'étude de base et le document de mise en candidature, se tiennent prêts à entreprendre la formulation d'une stratégie de conservation du patrimoine de la rivière.

[TRADUCTION] *La désignation patrimoniale devrait nous aider à préserver la rivière et son bassin. Nous aimerions que l'amélioration des méthodes de prévention de la pollution se traduise par une meilleure qualité de l'eau. Nous espérons que le plan de gestion de notre rivière du patrimoine arrivera à trouver l'équilibre idéal entre les besoins industriels et récréatifs, d'une part, et la préservation et l'amélioration de notre environnement, d'autre part ...*

- Comité de désignation de la rivière des Outaouais, Chapitre de Mattawa, 2005

De nombreuses personnes et organisations entretiennent de grands espoirs à l'égard de la rivière des Outaouais et croient fermement que leur vision peut se concrétiser au moyen de la désignation de la rivière comme RPC. En favorisant le mouvement d'intendance des valeurs culturelles, naturelles et récréatives de la rivière, on aidera tous ceux et celles qui doivent affronter les nombreux défis de conservation inhérents à la gestion de la rivière des Outaouais. En outre, la désignation de la rivière en tant que RPC est susceptible de renforcer les liens qui existent entre les collectivités riveraines et d'en forger de nouveaux, ce qui ne peut que favoriser l'inclusivité et la santé des collectivités.